

MISE A JOUR

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires**

En vigueur au 15 janvier 2022

Tarifs en euro TTC - lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 1^{er} Décembre 2022

Les mises à jour effectuées depuis le 15/01/2022 sont identifiées par le symbole suivant : ✨



Extrait standard des tarifs*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne VISION)	GRATUIT⁽¹⁾
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	2,75 € / MOIS nombre illimité d'alertes soit pour information 33€/an
Tenue de compte	1,35 € / MOIS soit pour information 16,20€/an
Fourniture d'une carte de débit ⁽²⁾ (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Carte Mastercard ou Visa)	44 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽³⁾) (Carte Mastercard ou Visa)	44 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Carte L'Autre carte)	19 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT (à partir du 5 ^{ème} retrait /mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2 € / MOIS soit pour information 24€ / an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par l'Internet ⁽¹⁾	3,90 € / VIREMENT GRATUIT
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) (Gratuit pour les organismes bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 € / OPERATION
Commission d'intervention • Plafond par opération • Plafond mensuel	8 € 80 €

(*) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique,
- les cartes à débit différé.

(3) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences

2 et sur : www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur).

Extrait standard des tarifs P.2**Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte** P.4

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Frais de recherche de documents
- Le change

Banque à distance P.5

- Abonnement à des services de banque à distance
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Vos moyens et opérations de paiement P.7

- Cartes
- Virements
- Prélèvements / TIP / SEPA
- Chèques

Offres groupées de services P.12

- Offre Prestige
- Offre Premium
- Offre Essentiel
- Offre Globe Trotter
- Offre Eko
- Le Compte à Composer Module Budget Protégé à destination de la clientèle en situation de fragilité financière
- Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et incidents P.22

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

Découverts et crédits P.23

- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers

Épargne et placements financiers P.26

- Épargne bancaire
- Placements financiers

Offres pour les jeunes P.30

- Moyens de paiement
- Paiement et retrait par carte
- Offres groupées de services
- Découverts et crédits
- Epargne et placements financiers
- Assurance

Opérations à l'étranger P.32**Assurances et prévoyance** P.33**Succession** P.36**Autres services** P.36**Résoudre un litige** P.39

- Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »
- Services bancaires de base
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Retrait d'un des co-titulaires du compte de dépôt joint (Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait)	28,55 €
Liste des opérations automatiques et récurrentes	GRATUIT
Enregistrement d'une mesure de protection juridique ou changement de gestionnaire d'incapacité	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽⁴⁾ (fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5.1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,60 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,80 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte Si recherches multiples, sur devis.	5,85 € / RELEVÉ	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte"	Fréquence trimestrielle 13,20 € / TRIM Fréquence annuelle 43 € / AN	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	GRATUIT	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (hors compte ouvert au titre du droit au compte bénéficiant des services bancaires de base)	1,35 € / MOIS
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁵⁾ ▲●	30 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	GRATUIT

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

⁽⁴⁾ Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 dudit Code : L'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

⁽⁵⁾ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de location de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 142 € / COFFRE / AN
Frais de location temporaire de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE 38,90 € / COFFRE / MOIS
Retrait d'espèces de dépannage⁽⁶⁾	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit agricole	5 €
(Exonération si carte en opposition ou en commande ou CAC module compte sécurisé)	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte ▲●	GRATUIT
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale	23,60 €
Frais d'attestation simple	16,75 € / UNITÉ
Frais d'attestation complexe	35,40 € / UNITÉ

Liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande.

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents⁽⁷⁾ de moins d'1 an	16,75 € / DOCUMENT
Frais de recherche de documents⁽⁷⁾ de plus d'1 an	35,40 € / DOCUMENT

Le Change

Chèques de voyage en €	Achat	3,60 % du montant
	Vente	2,05 % du montant
Minimum de commission		6,05 €

Billets de banque (devises) : La commission est incluse dans le cours «achat» ou le cours «vente» (le cours «achat» et le cours «vente» sont consultables dans votre agence).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) VISION	
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ACTION ▲●	
Services inclus dans (CAEL) VISION	GRATUIT
+ virements externes SEPA	
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Invest Store	
Invest Store Initial (ACTION + opérations de bourse)	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 24 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 24 ordres par an	96 € / AN

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en page 28

Service d'agrégation de comptes

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Service disponible depuis l'application Ma Banque

(6) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale de Crédit Agricole.

(7) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)

- Nos applications mobiles

- Ma Banque⁽⁸⁾

- Paiement Mobile⁽⁹⁾ dédiée aux paiements sécurisés avec le service PAYLIB⁽¹⁰⁾ qui comprend :

- Paylib en ligne
- Paylib sans contact
- Paylib entre amis

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Coût de la connexion selon opérateur

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)

2,75 € / MOIS

nombre illimité d'alertes

(soit pour information 33 € / AN)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

GRATUIT

Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini relevé hebdomadaire*

0,34 € / SMS

Alerte écopage (mensuelle)*

0,34 € / SMS

Alerte achat à distance*

0,34 € / SMS

Alerte solde disponible (hebdomadaire)*

0,34 € / SMS

Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)*

0,34 € / SMS

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*

0,34 € / SMS

Alerte souplesse du découvert*

0,34 € / SMS

* Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

Téléphone avec Filvert service vocal (24h/24)

Abonnement

GRATUIT

Plateforme téléphonique

appel non surtaxé, coût variable selon opérateur

(8) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(9) Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(10) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un mobile Android éligible est également requise. Le service Paylib entre amis permet d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes (sous réserve d'acceptation par la Banque)

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'Autre Carte⁽¹¹⁾ 19 € / AN

Mastercard à autorisation systématique⁽¹²⁾ 39 € / AN

Mastercard Eko 35 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Mastercard Standard ou Visa Classic 44 € / AN

Mastercard Globe Trotter 44 € / AN

Gold Mastercard ou Visa Premier 130 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Mastercard Standard ou Visa Classic 44 € / AN

Mastercard Globe Trotter 44 € / AN

Gold Mastercard ou Visa Premier 130 € / AN

Mastercard World Elite 310 € / AN

Visa Infinite 310 € / AN

Platinum (cette carte n'est plus commercialisée) 310 € / AN



Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement et de retrait sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf Cart'Essentiel, l'Autre Carte⁽¹¹⁾, Carte Supplétis/Open, Carte exclusivement rattachée à un Crédit Renouvelable et Carte LSA).

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ou auprès de votre Conseiller.

Nos cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard/Visa, Mastercard Cartwin/Visa Cartwin, Gold Mastercard/Visa Premier et Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin sont déclinables en version «sociétaire» (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable*

Paiement comptant
à Débit immédiat

Paiement comptant
à Débit différé

Mastercard Cartwin ou
Visa Cartwin⁽¹³⁾ 44 € / AN 44 € / AN

Gold Mastercard Cartwin
ou Visa Premier
Cartwin⁽¹³⁾ 130 € / AN 130 € / AN

Carte Crédit Renouvelable
Carte Supplétis (cette carte n'est plus commercialisée)⁽¹⁴⁾ 25 € / AN

Carte Open (cette carte n'est plus commercialisée) 22 € / AN

(*) Les cartes de crédit Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin à débit différé ne sont plus commercialisées.

(11) L'Autre Carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de l'Autre Carte Maestro, qui n'est plus commercialisée.

(12) La carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de la carte Maestro avec contrôle de solde, qui n'est plus commercialisée.

(13) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ».

Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(14) Les cartes Supplétis et Crédit Renouvelable sont des cartes de crédit, associées à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (carte LSA)
(retraits aux seuls distributeurs de votre agence)

GRATUIT

Cotisation carte Cart'Essentiel (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole du Languedoc)

GRATUIT



Bon à savoir !

50 % de réduction sur la cotisation pour toute première souscription d'une carte Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de crédit (sauf Cart'Essentiel, l'Autre Carte⁽¹¹⁾).

BONUS GOLD 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte* pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 13), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) ne bénéficient pas du Bonus Gold.

(*) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

Pour les offres destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes **0,50 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾

Autres paiements par carte⁽¹⁷⁾

- Frais fixes **0,50 € / OPÉRATION**
- Frais variables **2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION**
- Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retraits d'espèces par carte en euro⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque**

Carte L'Autre Carte^{(11) (18)} ▲●

GRATUIT

1 € / RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT

Carte Mastercard à autorisation systématique⁽¹²⁾

GRATUIT

1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4^{ÈME} RETRAIT /MOIS

Carte Mastercard Eko

GRATUIT

1 € / RETRAIT À PARTIR DU 26^{ÈME} RETRAIT / AN

Carte Mastercard / Mastercard Cartwin / Mozaïc / Open / Visa / Visa Cartwin

GRATUIT

1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT / MOIS

Carte Mastercard
Globe Trotter

Carte Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Mastercard Cartwin / Visa Premier Cartwin
Carte Visa Infinite
Carte Mastercard World Elite
Carte Platinum

GRATUIT

GRATUIT

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(15) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009), voir carte p.38.

(16) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assetsca/cr835/npc/documents/conditions-generales/conversions-monetaires.pdf>

(17) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

(18) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire⁽¹⁶⁾

3,20 € / OPÉRATION
2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres retraits d'espèces par carte⁽¹⁷⁾

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

3,20 € / OPÉRATION
2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Commission de service sur retrait*

5 € / RETRAIT

* Pour les retraits en euros effectués par des porteurs de cartes émises hors de la zone EEE

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) sur demande client	EN FRANCE 8,55 € A L'ÉTRANGER 80,55 €
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	15,35 €
Réédition du code confidentiel de la carte	11 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	10,80 €
Refabrication de la carte suite à une détérioration, fraude ou opposition	10,80 €
Modification des plafonds temporaires d'utilisation	
- à la demande du titulaire en agence	10 €
- avec l'application «Ma Banque»	GRATUIT
Recherche bénéficiaire paiement carte	13,70 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	40 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	23 €

Virements

Virement SEPA**

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, automatisable avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque

Emission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel <ul style="list-style-type: none">• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
		3,90 €

(**) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 38) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AEELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey et Ile de Man, le Vatican, Andorre, Royaume-Uni.

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	1,45 €

Emission d'un virement instantané SEPA

• Via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne : www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur).	GRATUIT
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
• Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	GRATUIT
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture (paiement par virement en ligne des demandes de règlement reçues via la messagerie SEPAmail et mises à disposition par votre Caisse régionale)	GRATUIT

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de **18,10 €**

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Emission d'un virement non SEPA occasionnel

Frais par virement occasionnel	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	23 €
• Vers un compte d'une autre banque	

Emission d'un virement non SEPA permanent

Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Frais par virement permanent	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	23 €
• Vers un compte d'une autre banque	

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA ▲●	23 €
Frais par virement	

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,30 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	15,30 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	10,80 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	14,65 €

Pour les virements internationaux voir p.32.

Prélèvements / TIP / SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4 €
Information premier prélèvement SEPA	0,29 €
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	14,65 €
Rejet tardif de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : (frais de poste inclus)	
• en lettre expert contre signature	8,45 €
• en pli simple	GRATUIT
• envoi dans une autre Caisse régionale	8,45 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	19,10 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	19,10 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,50 €
Frais de chèque de banque en mobilité (mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale)	23,20 €
Chéquier avec talon de correspondance	6,05 €
Copie de chèque(s)	16,75 € / CHÈQUE
Frais de destruction de chéquier non retiré dans un délai de trois mois après la première information	7,70 € / CHÉQUIER



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être souscrits séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽¹⁹⁾ : 12 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

Rédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

30 € / MOIS

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte⁽²⁰⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

(*) Services gratuits

(19) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(20) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽²¹⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

30 € / MOIS

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽²²⁾ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

15 € / MOIS

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

Réédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre inter-bancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

(*) Services gratuits

(21) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(22) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques / an

Retrait d'espèces par carte⁽²³⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽²³⁾

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

15 € / MOIS

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁽²⁴⁾ : 1 / an

10 € / MOIS

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*

(*) Services gratuits

(23) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(24) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte

Refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA*

Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque / an

Retrait d'espèces par carte⁽²⁵⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte⁽²⁵⁾

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

(*) Services gratuits

10 € / MOIS

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations*
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel*

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client*

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*

Frais d'opposition de la carte par le titulaire*

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,00 € /
MOIS

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

(*) Services gratuits

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

alerte si solde du compte inférieur à 20 €

alerte solde débiteur et rejet d'opérations*

alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel*

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard Eko"

Rédition du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*

Frais d'opposition de la carte par le titulaire*

Refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (remis en agence)

2,00 € /
MOIS

Retrait d'espèces par carte**

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an***

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an***

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur. (*) Services gratuits. (**) Au moyen de la carte incluse dans l'offre. (***) Par année civile.



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position cré-ditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé⁽²⁶⁾

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*

Envoi carte à domicile en pli simple*

(pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur ; - alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

(*) Services gratuits.

MODULE BUDGET PROTÉGÉ ✨

Ouverture et clôture le cas échéant de compte*

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"

1,00 € /
MOIS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Exonération de tarification concernant les frais suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte⁽²⁷⁾⁽²⁸⁾ ✨

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)*

Un changement d'adresse (1 fois / an)*

Versement d'espèces en agence*

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte*

(*) Services gratuits.

(26) En application des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier relatifs à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(27) Qui sont eux-mêmes réglementairement plafonnés.

(28) Exonération totale de tarification applicable depuis le 01/10/2022.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Comptes services du Crédit Agricole

Plus commercialisés depuis juin 2012.

Services compris	SERENITE**	OPTIMUM 2**	MOZAÏC
Tenue de compte	x	x	x
Découvert autorisé	x	x	x
Taux préférentiel des agios*	-2 points		
Franchise d'agios		x	x
Placement automatique des excédents de trésorerie		x	
Synthèse patrimoniale		x	
Sécuricompte	x	x	x
Exonération de frais d'opposition sur chèque à l'initiative du client	x	x	x
Invest Store Initial	x	x	x
Filmobile Gestion ou Alerte	x		
Prix / mois	6,48 €	8,80 €	3,59 €

(*) Par rapport au prix du découvert non convenu, voir rubrique «Découverts et crédits». (**) Ouvert depuis le 01/07/2003.

CSCA*	Initial	Optim@	Privilège	Optimum1	Equilibre	Trésorerie	Epargne
Prix / mois	3,00 €	8,45 €	8,50 €	7,83 €	8,09 €	6,48 €	7,45 €

(*) Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 01/05/2007.

CSCA Prélude + (gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque). Plus commercialisé depuis juin 2012.

Tenue de compte	Plafonnement des frais d'incident* à 20 €/mois	Remise de 50% sur les frais d'incident*	L'Autre Carte	Exonération des frais de virement, TIP et prélèvements	Chèques de banque	Crédit Agricole En Ligne	Filmobile Alerte	Prix / mois
x	x	x	x	x	24/an	Action	x	1,00 €

(*) Frais de rejet de chèques, de prélèvements et de virements permanents pour défaut de provision, commission d'intervention, lettre d'information préalable pour un chèque sans provision.

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Action (CAEL) option virement externe

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements et en pli simple)

Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)*

Forfait des opérations courantes illimitées Comportant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

2,15 € / MOIS**

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur/- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*

Dossier familial

(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

(*) Services gratuits.

(**) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier familial. Résiliation possible à tout moment auprès d'Uni-Médias ou en agence (détails page 36).

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

- Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert⁽²⁹⁾
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert
- Ristourne des intérêts débiteurs⁽³⁰⁾

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,45 € / mois
	De 500,01 € à 1000 €	3,40 € / mois
	De 1000,01 à 2000 €	4,35 € / mois
	2000,01 € et plus	5,80 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,45 € / mois
	De 300,01 € à 800 €	2,40 € / mois
	De 800,01 à 1200 €	3,35 € / mois
	De 1200,01 à 2000 €	4,30 € / mois
	2000,01 € et plus	5,75 € / mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

Assurance SécuriBUDGET⁽²⁹⁾

SécuriBUDGET Premium⁽²⁹⁾

(prise en charge des primes d'assurance auto, habitation, santé, personne)

1,70 € / MOIS
PREMIUM :
2 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Assurance SécuriCOMPTE Plus⁽²⁹⁾

SécuriCOMPTE Premium⁽²⁹⁾

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition Carte urgente et/ou code confidentiel

Usurpation d'identité

Garantie des espèces volées par agression

3,10 € / MOIS
PREMIUM :
4,69 € / MOIS

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

⁽²⁹⁾ Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique "Assurances et Prévoyance" p33.

⁽³⁰⁾ Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne⁽³¹⁾

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE⁽²⁹⁾

SécuriEPARGNE Premium^{*(29)}

Synthèse patrimoniale «Rendez-vous compte» annuelle (envoi trimestriel en Premium)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,40 € / MOIS
PREMIUM :
3,15 € / MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB⁽²⁹⁾

SécuriWEB Premium^{*(29)}

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance ; -mini relevés (1/semaine) ; - alerte temps réel de gestion

3,40 € / MOIS
PREMIUM :
4,30 € / MOIS

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

Personnalisation de votre équipement

LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : Assurance SécuriZEN⁽²⁹⁾

1,90 € / MOIS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur livret(s) : Assurance SécuriLIVRETS⁽²⁹⁾

1,90 € / MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

• Plafond par opération ⁽³²⁾	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel ⁽³²⁾	20 €

Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre Le Compte à Composer Module Budget Protégé

EXONÉRATION TOTALE⁽²⁷⁾⁽²⁸⁾

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière au titre des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

25 € / mois

Opérations particulières

Frais de retour de courrier Pli non distribué*

(client inconnu à l'adresse)

21 €

* Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse Régionale.

Frais de gestion annuelle des retours de courrier (Pli Non Distribué)

52 € / AN

Frais par saisie attribution ou conservatoire

102,92 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

**10 % DU MONTANT DÛ
AU TRÉSOR PUBLIC
dans la limite d'un plafond de 83,33€**

Mesure exécutoire inopérante

30,58 €

Frais de mainlevée saisie attribution ou conservatoire

3,42 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)

13,90 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽³³⁾

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50 € / CHÈQUE

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire :

• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,20 € / CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	40 €

(32) Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier.

(33) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision⁽³⁴⁾

- Si paiement < 20 €
- Si paiement > = 20 €

MONTANT DU PAIEMENT
20 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽³⁴⁾

- Si paiement < 20 €
- Si paiement > = 20 €

MONTANT DU PAIEMENT
20 €



Découverts et crédits

(sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découverts

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement*)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE ⁽³⁵⁾
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	9,70 €
Lettre d'information pour dépassement significatif se prolongeant au-delà d'un mois	7,50 €
En application de l'article L.312-92 du Code de la consommation	

(*) Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenue.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois, ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE ⁽³⁶⁾
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT (si inférieur à 12 mois)
Assurance facultative en couverture du découvert ⁽³⁷⁾ SecuriTRÉSORERIE (voir rubrique « assurances de la banque au quotidien » p.34)	EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

(34) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

(35) Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.

(36) Taux d'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (≤ 3000 €, > 3000 € et ≤ 6000 €, > 6000 €).

(37) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance, souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA) pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois. Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédicta pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois. Voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.35.

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[NOUS CONSULTER](#)

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable :

- une carte de crédit ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Cartwin Gold Mastercard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « cartes » p.7.
- une assurance emprunteur⁽³⁸⁾ : Décès et PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) 0,327 % par mois sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'âge de l'assuré.

Frais de dossier

GRATUIT

OPEN

(offre qui n'est plus commercialisée)

[NOUS CONSULTER](#)

Crédit amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêts Auto, Travaux, Personnel

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-PTZ

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-Prêt «Habiter Mieux»

[NOUS CONSULTER](#)

Regroupement de crédits

Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Rachat de crédit

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier*

- Prêt personnel amortissable

**1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
(MINI 50 € - MAXI 500 €)**

- Prêt regroupement de crédits

**1,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
(MINI 50 € - MAXI 500 €)**

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance des Emprunteurs⁽³⁸⁾

[NOUS CONSULTER](#)

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

(38) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : CNP ASSURANCES et/ou PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Crédits immobiliers

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Crédit immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt tout Habitat Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 320 € / MAXI 1200 € 500 € MAXIMUM
Assurance emprunteur / perte d'emploi ⁽³⁹⁾	NOUS CONSULTER

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.



Bon à savoir !

Crédit immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

⁽³⁹⁾ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte payeur ⁽⁴⁰⁾	44,40 €
Modification de la date d'échéance	44,40 €
Modification de la périodicité d'échéance	53,50 €
Modification de garantie	140,20 €
Attestations diverses liées au prêt (APL, attestation fiscale, attestation pour prêt soldé...)	16,75 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	35 €
Réaménagement de prêt	MAXI 1 % DU CAPITAL RESTANT DÜ (MINIMUM 75 €)
Frais étude dossier refusé	80 % DES FRAIS DE DOSSIER
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	42 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement anticipé de crédit à la consommation	GRATUIT
Frais de mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	119 €
Frais de mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu (hors frais des services fiscaux et de greffe) :	
• au Crédit Agricole du Languedoc	32,90 €
• hors Crédit Agricole du Languedoc	66 €
Exercice d'options (pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance)	54,60 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	109 €
Frais de formalisation de garantie prêteur	52 €
Transfert de crédits	256,50 €
Accord de donation	53,50 €
Frais de mise en place d'un découvert confirmé	15,40 €



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de Compte (CEL) et Plan Epargne Logement (PEL) vers une autre banque	126 € / CONTRAT MAXI 252 €
Mandat d'épargne (mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	
Tandem	1,25 € / MOIS
Tandem +	2,45 € / MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret sociétaire, Livret Projet Agri

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et les Plans Epargne Logement (PEL)

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'Epargne Retraite (PER)*

(*) Contrat souscrit auprès de Prédicta, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p.35.

Droits d'entrée

NOUS CONSULTER

Rémunération

NOUS CONSULTER

Frais de gestion

NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME

GRATUIT

Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque, hors Crédit Agricole

- Par compte 126 €
- Par ligne 10,45 €

Transfert PEA / PEA-PME vers une autre banque, hors Crédit Agricole

15 €

- Par ligne de titres cotés 50 €
- Par ligne de titres non cotés (MAXIMUM 150 €)

Remboursement Bons d'épargne déplacé

61 €

Autres Banques

Frais de recherche titres

21,20 €

Transfert entrée de ligne étrangère (hors Euronext)

NOUS CONSULTER

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique

GRATUIT

Ordre de bourse annulé, non exécuté

GRATUIT

Opération sur ligne non cotée

1,20 % du montant de l'opération
Maximum 63 €

Mise au nominatif pur

51,80 €

Mise au nominatif administré

51,80 €

Service Languedoc Gestion Conseillée

65 € / TRIMESTRE

L'Or

Achat et vente d'or

15 € + 2,45 %
(MINIMUM 33 €)

Fiscalité cession d'OR / 2 options :

Selon réglementation fiscale en vigueur au moment de l'édition des présentes conditions tarifaires, susceptible d'évolutions.

- Taxe forfaitaire = 11,50 % sur le montant total de la vente,

- Taxe sur la plus-value (applicable sous certaines conditions, nous consulter) = 36,20 % sur la plus-value réelle.

Abonnement INVEST STORE INTEGRAL

Moins de 24 ordres par an	96 € / AN
A partir de 24 ordres par an	GRATUIT
Opération sur bourses étrangères	NOUS CONSULTER

Les ordres de bourse en France sur comptes-titres ordinaires

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,60 % du montant de l'ordre, minimum 7,50 €
- Frais fixes à la ligne GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre <= 1100 € 0,99 €
- Ordre > à 1100 € 0,09 % du montant de l'ordre

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

- Frais proportionnels 0,024 % du montant
X nombre de jours de portage

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,49 % du montant de l'ordre, minimum 14 €
- Frais fixes à la ligne 6 €

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet
- Frais fixes par ordre 11,96 €

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,49 % du montant de l'ordre, minimum 14 €
- Frais fixes à la ligne 6 €

Commission sur OPCVM externe

30 €

Souscription et vente de SICAV et FCP

[NOUS CONSULTER](#)

Crédit Agricole

Bons et droits (hors warrant)

1,49 % DU MONTANT
DE L'ORDRE / MINI 6 €

Warrant

10 €

Les ordres de bourse en France sur PEA / PEA-PME

INTERNET

INVEST STORE INITIAL

- 0,50 % du montant de l'ordre,
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre < = 1100 € 0,99 € DANS LA LIMITÉ DE 0,50% DU MONTANT
- Ordre > à 1100 € 0,09 % du montant de l'ordre

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais : idem frais sur Internet

SERVICES GESTIONNAIRES

- 1,20 % du montant de l'ordre
- Frais fixes par ligne

GRATUIT

Commission sur OPCVM externe

30 € MAXIMUM

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

Les Droits de garde

Pour les détenteurs d'Invest Store Integral

GRATUIT

PAR AN

Compte-titres

MINIMUM DE PERCEPTION
33 € / AN / COMPTE
MAXI 450 €

Frais de tenue de compte

(exonération si uniquement détenteur de Parts Sociales)

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

(calculée sur la valorisation des titres au 31/12/2022)

GRATUIT

0,30 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

4 € MINI

Lignes nominatives, étrangères ou Or

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 1 % (MINIMUM 10 €)

PEA / PEA-PME

MAXIMUM DE PERCEPTION
450 € / AN / COMPTE

Frais de tenue de compte

Valeurs CA

Valeurs hors CA

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

(calculée sur la valorisation des titres au 31/12/2022)

GRATUIT

0,30 %

Frais fixes par ligne

GRATUIT

GRATUIT

Lignes nominatives, étrangères

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 0,40 %

Lignes non cotées

COMMISSION
PROPORTIONNELLE 0,40 %

Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Moyens de paiement

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

(Renouvellement possible jusqu'à 25 ans)

Fourniture d'une carte de retrait : Mastercard Mozaïc 12,80 € / AN

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (ancienne carte Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde) 12,80 € / AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Standard ou Visa Classic si détention d'un Compte à Composer* 12,80 € / AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées pour les 18 / 25 ans :

(Renouvellement possible jusqu'à 25 ans)

- **Fourniture d'une carte de débit** (carte de paiement à autorisation systématique) : 12,80 € / AN

Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde

- **Fourniture d'une carte de débit** (carte de paiement internationale à débit immédiat) : 12,80 € / AN

Mastercard Mozaïc

- **Fourniture d'une carte de retrait** : 12,80 € / AN

Mastercard Mozaïc

(*) Offre qui n'est plus commercialisée

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽⁴¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes GRATUIT

• Frais variables GRATUIT

• Frais de conversion monétaire⁽⁴²⁾

Autres paiements par carte⁽⁴³⁾

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes GRATUIT

• Frais variables GRATUIT

• Frais de change éventuels

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro⁽⁴¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque**

Mastercard Mozaïc Black

1 € / RETRAIT

Carte Mastercard Mozaïc de retrait

À PARTIR

Carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde

DU 5^{ÈME}

Carte Mastercard Mozaïc de paiement Classique

RETRAIT

Autres cartes => Cf. tableau p.8.

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(41) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009).

(42) L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assetsca/cr835/hpc/documents/conditions-generales/conversions-monetaires.pdf>

(43) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes GRATUIT
- Frais variables GRATUIT
- Frais de conversion monétaire⁽⁴²⁾

Autres retraits d'espèces par carte⁽⁴³⁾

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

- Frais fixes GRATUIT
- Frais variables GRATUIT
- Frais de change éventuel

Offres groupées de services

Compte à Composer*

Cotisation à une offre groupée de services (pour les 18 à 25 ans)

RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 40 %

Offre Very Good Trip* (Très bon voyage)◊

Pour les 16 à 30 ans :

- 1 virement hors zone Euro par mois offert
- Gratuité des commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro

5 € / MOIS
(3 € / MOIS
SI DÉTENTION
D'UN COMPTE À
COMPOSER)*

(*) Offre qui n'est plus commercialisée

Découverts et crédits

Voir la rubrique générale Découverts et Crédits p.23

Autorisation de découvert

- Montant
- Taux débiteur préférentiel

NOUS CONSULTER
NOUS CONSULTER

Prêt booster auto/perso (18-25 ans)

NOUS CONSULTER

Prêt Permis à 1 € / jour (15-25 ans)

Prêt étudiant

Prêt avance jeunes (16-30 ans)

Caution Good Loc

NOUS CONSULTER

Frais de dossier sur prêt Étudiant

GRATUIT

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)

GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[NOUS CONSULTER](#)

Droits de garde

GRATUIT

Assurance⁽⁴⁴⁾

Assurance santé des étudiants à l'étranger (18-31 ans)

[NOUS CONSULTER](#)



Opérations à l'étranger

Les devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) supportent une commission de change fixe de **18,10 €**.

Les chèques (hors refacturation éventuelle de la banque étrangère)

Encaissement de chèque étranger	48,25 €
Commission de change	18,10 €
Paiement de chèque encaissé à l'étranger	48,25 €
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	48,25 €

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8.

Tenue de compte en devises	51,30 € / AN
Demande de sort, copie SWIFT ou modification d'instruction	10,80 €

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre)	MINI 23 €
- Option "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	MINI 23 € + MAJORIZATION DE FRAIS DE 23,35 €
- Option "BEN" (l'ensemble des frais sont à la charge du bénéficiaire du virement)	

(44) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :

Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

NOUS CONSULTER

L'assurance décès :

Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré

NOUS CONSULTER

L'assurance obsèques

- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré
- Contrat d'assistance

NOUS CONSULTER

NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance deux roues

L'assurance tous mobiles

NOUS CONSULTER
DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES
AU 04 27 84 15 30
(APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique
Plein Droits

NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » p.24 et p.25.

Assurance de la banque au quotidien

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
SécuriCOMPTE^(*) Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Sécuri-COMPTE Plus 24 € / AN / COMPTE	Sécuri-COMPTE Premium 50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB^(*) Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET^(*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle		20,40 € / AN / COMPTE
SécuriPROTECTION^(*) (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE^(*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie	3 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS^(*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur livret(s)		22,80 € / AN / ASSURÉ
SécuriZEN^(*) Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré		22,80 € / AN / ASSURÉ
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016	Prix	
16,20 € / AN / COMPTE	Tranches de découvert	
	<= 300 €	
24 € / AN / COMPTE	de 300,01 € à 2000 €	
	>2000 €	
36 € / AN / COMPTE	Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN	

^(*) Dans les limites et conditions prévues et détaillées aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 500,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Ces contrats sont souscrits auprès de : - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sis 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entièbre à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sis 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 5 316 384€, dont le siège social est sis 11 Avenue François Mitterand 11-17, 93210 SAINT DENIS, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axeria Prevoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (à la date du décès)

Actif < 2 000 €	GRATUIT
de 2 000 € à 3 000 €	80 €
de 3 000,01 € à 10 000 €	250 €
de 10 000,01 € à 25 000 €	390 €
Actif > 25 000 €	680 €

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

30 €

Déclaration de succession vacante	300 €
-----------------------------------	-------

Autres Services

Protection des particuliers

• la télésurveillance ⁽⁴⁵⁾	A PARTIR DE 19,90 € / MOIS NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile ⁽⁴⁶⁾	A PARTIR DE 26 € /MOIS NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile ⁽⁴⁶⁾	A PARTIR DE 34,90 € /MOIS NOUS CONSULTER

Abonnement Magazines*

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Dossier Familial Prestige (version numérique)

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	A PARTIR DE 48 € / AN
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
• Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08€ / AN

Dossier Familial Premium (version numérique)

• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	18 € / AN
• Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
• Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

(*) Ces publications sont éditées par la SAS Uni-Médias, filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75739 Paris cedex 15. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(45) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(46) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € / AN

- + Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Abonnement Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	17,60 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 € / AN
Maison Creative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	19,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	45 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 € / AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux

Abonnements Magazines

 N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Cartographie des zones européennes



-  Pays de la zone Euro *
 -  Pays de l'Union Européenne (U.E.)
 -  Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
 -  Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

(*) Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'Agence

Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *.

Si exceptionnellement, une réponse ne peut être apportée à vos réclamations formulées à l'oral, pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement au moyen d'un courrier, courriel ou du formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *.

Le Service Clients

Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpellier - Maurin 34977 Lattes cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/reclamation-et-mediation.html> * Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Clients de l'assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact> *).

L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de son envoi. L'agence ou le Service Clients vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation sur support papier ou autre support durable.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement,
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque,
- les services de paiement,
- les prestataires de services de paiement,

L'agence ou le Service Clients vous répond, sur support papier ou autre support durable convenu, dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci vous envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, en tout état de cause, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

La Médiation

Vous avez également la possibilité de vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation en complétant le formulaire de saisine sur le site internet :

<http://lemediateur.fbf.fr> * ou par courrier à l'adresse suivante : Le médiateur de la consommation auprès de la FBF - CS 151 -75422 Paris Cedex 09. Votre demande peut être adressée au Médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite au Crédit Agricole du Languedoc, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, que vous ayez reçu ou non une réponse.

L'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine, sauf prolongation par le Médiateur de la consommation en cas de litige complexe.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur> *).

Le litige concernant les opérations réalisées en ligne

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR> *.

L'action en justice

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

En cas d'urgence



Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation,
Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel
Gratuits

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son
contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810

Service & appel
Gratuits

Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les particuliers et notamment l'ensemble des tarifs applicables à la gestion d'un compte de dépôt. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée.

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



LANGUEDOC

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellier, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828.

Réf : 202109-02. Imprimeur : ANTOLI, 375 Rue Henri Pitot, 11000 Carcassonne. Février 2022.